



## Question à propos d'un mandat exclusif de vente

Par **doub67**, le **22/04/2008** à **19:19**

Bonjour, j'ai signé un mandat de vente exclusif dans une grande agence de l'immobilier le 30 janvier 2008 pour la vente de mon appartement. Depuis, l'agence ne nous a présenté aucun client potentiel et nous souhaitons révoquer le mandat. Le terme du mandat est en date du 30 avril car les 3 premiers mois sont irrévocable. Questions: J'ai posté le courrier le 14 avril pour révoquer le contrat avec un préavis de 15 jours, ai-je le droit d'envoyer le courrier avant le terme des 3 premiers mois comme je l'ai fait? Sinon l'agence, (hormis l'accusé de réception de la poste) doit-elle m'informer par courrier que le mandat est bel et bien révoqué? Aujourd'hui j'ai appelé l'agence et me dit que je suis déjà libre!!! j'ai un doute car le terme des 3 mois n'est pas encore arrivé. Merci pour vos réponses.